



Protocole d'accord FERPA – Comité Jeunes de la CES

Une Europe plus juste pour toutes les générations

INTRODUCTION

En tant que structures de la CES (Confédération européenne des syndicats), le Comité Jeunes de la CES et la FERPA sont engagés dans la construction d'une Europe meilleure fondée sur les principes de solidarité, d'égalité, de justice et de cohésion sociale, de paix et de solidarité, et s'inscrivent également dans une démarche intergénérationnelle à tous les niveaux.

Ces dernières années, dans un contexte de crise et d'austérité, on a cherché à plusieurs reprises à opposer les intérêts et les droits des jeunes à ceux de leurs aînés et vice versa. Les réformes du marché du travail et des régimes de retraite, la révision des politiques sociales et les coupes claires dans les budgets de la sécurité sociale et de l'éducation ainsi que d'autres politiques imposées par la Troïka dans certains pays ont souvent été imposées unilatéralement par cette dernière sans concertation avec les partenaires sociaux et menées avec l'intention de principe de protéger davantage ceux que l'on a coutume d'appeler les **inclus** du marché du travail et les retraités par rapport aux **exclus**, c'est-à-dire les jeunes, les femmes et, de manière plus générale, les précaires et les personnes âgées.

De nombreuses études montrent que ces politiques ont finalement mis en danger les droits des jeunes comme ceux de leurs aînés et des retraités, forçant un nombre croissant de personnes à vivre dans des conditions de précarité et faisant de chacun d'eux des **exclus** du marché du travail et de la société.

Le Comité Jeunes de la CES et la FERPA ont lutté à tous les niveaux contre ces politiques, en réaffirmant la nécessité d'une perspective intergénérationnelle forte. Le vieillissement de la population ne devrait pas être perçu comme un facteur négatif mais plutôt comme un défi à relever.

OBJECTIFS ET FINALITÉS

Le Comité Jeunes de la CES et la FERPA œuvreront conjointement pour lancer un véritable pont entre les générations des différents pays et de toute l'Europe, visant à :

- Veiller à ce que les intérêts des jeunes travailleurs, des personnes âgées et retraitées soient correctement représentés au sein de la CES;
- Renforcer la collaboration avec les fédérations sectorielles européennes ;
- Représenter au mieux, dans le cadre d'une approche intergénérationnelle, les intérêts des jeunes, des retraités et des personnes âgées auprès des institutions à tous les niveaux.
- Représenter les intérêts des jeunes et des retraités à tout niveau dans le cadre du Dialogue Social, et, notamment, dans le cadre des négociations en cours pour un accord-cadre entre les partenaires sociaux européens sur le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle.

Sensibiliser les jeunes et les retraités à une approche de l'emploi fondée sur le cycle de l'existence (tout au long de la vie). Le contexte social, économique et démographique actuel impose que l'on agisse sans délai pour favoriser l'accès des jeunes à un emploi de qualité, et cela au plus vite après la fin des études afin qu'ils puissent devenir autonomes, et de manière à permettre aux travailleurs plus âgés de continuer à faire partie intégrante du marché du travail de la façon suivante :

- En favorisant une transmission et un transfert efficaces des connaissances vers les travailleurs les plus jeunes mais également vers les travailleurs plus expérimentés. C'est un aspect qui devrait bénéficier d'une reconnaissance et d'un soutien plus étendus afin de favoriser l'acquisition réciproque des connaissances et des expériences. À ce titre, il faut lever les barrières entre les générations sur le lieu de travail. Les employeurs et les syndicats doivent promouvoir une image plus positive des travailleurs, qu'il s'agisse des jeunes ou de leurs aînés.
- Encourager le déploiement de programmes de tutorat, l'objectif étant de permettre aux travailleurs plus âgés de transmettre leurs compétences aux travailleurs plus jeunes. Par le biais du tutorat un travailleur plus âgé introduit et accompagne un travailleur plus jeune dans son environnement social et professionnel ; une aide précieuse dans de nombreux emplois où les contacts et le réseautage sont essentiels. Par ailleurs, les travailleurs plus jeunes peuvent également transmettre des connaissances et des compétences à leurs aînés.
- La FERPA veut s'attaquer au thème du vieillissement de la population, de pair avec celui des jeunes générations, puisque les personnes âgées ont besoin des jeunes et que les jeunes peuvent utiliser l'expérience de leurs aînés pour leur présent et leur avenir, dans un respect réciproque et en vue d'améliorer la société européenne dans tous les pays.
- Engager un dialogue entre les femmes du Comité Jeunes et le Comité des femmes de la FERPA.

ACTIONS

Le Comité Jeunes de la CES et la FERPA conviennent des engagements suivants :

- Désigner un invité permanent au sein, respectivement, du Comité exécutif de la FERPA et du Comité Jeunes ;
- La FERPA entend obtenir le droit de vote au sein des instances de la CES comme ce fut le cas lors du dernier Congrès pour le Comité Jeunes.
- Sensibiliser, par le biais d'une campagne ad hoc, les jeunes et les retraités à la nécessité d'un système de retraite équitable, juste et solidaire et basé sur l'égalité et la justice sociale ;
- Encourager les initiatives ciblées dans les lieux de mémoire, afin de promouvoir la paix (jeunes, retraités, personnes âgées et étudiants) ;
- Organiser tous les quatre ans, entre deux congrès, une assemblée conjointe, composée de jeunes et de personnes plus âgées.